



*Date de dépôt : 23 novembre 2022*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de Jean Romain : Peut-on travailler au DIP et habiter le diable Vauvert ?**

En date du 4 novembre 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Depuis des années, les fonctionnaires genevois ne sont plus tenus d'habiter le canton de Genève pour avoir le droit d'exercer leur profession. Le territoire étant exigu, il est possible d'habiter un autre canton, un autre pays. Seulement, il existe une distance raisonnable au-delà de laquelle il n'est plus possible d'effectuer un travail de qualité. J'ignore si cette distance peut être chiffrée en kilomètres, car les possibilités de mobilité diffèrent de cas en cas, mais il est nécessaire d'obtenir une précision.*

*On peut habiter le pays de Vaud ou la France voisine sans difficulté particulière. Il semble cependant plus problématique d'exercer le métier de pompier à Genève et d'habiter le Valais, on risque de manquer quelques urgences...*

*Or on apprend qu'une directrice d'école primaire qui habitait jusque-là la France voisine, à une heure de son travail, va dorénavant habiter Colmar.*

*Ma question est donc très simple :*

***A quelle distance de leur lieu de travail les employés du DIP sont-ils autorisés à résider ?***

*L'auteur remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de la réponse apportée.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La situation à l'origine de la présente question écrite urgente est connue de sa direction générale, respecte le cadre légal en vigueur et est organisée de façon à garantir la délivrance de la prestation et l'accomplissement des devoirs de service.

Au sujet de la question posée sur la distance entre lieu de résidence et lieu de travail, aucun chiffre ne figure dans les directives actuelles relatives au personnel de l'administration cantonale.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Mauro POGGIA